



PHOTO : ISTOCK

Multiplication des végétaux : comment s'y prendre ?

Cette formation est offerte
en collaboration avec

Formation à distance offerte au coût de 22 \$ + taxes

À QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION ?

Producteurs de végétaux, pépinières.

DATES DES FORMATIONS :

3 BLOCS DE 90 MINUTES répartis comme suit :

Dates à venir en mars

DESCRIPTION DE LA FORMATION

De la greffe aux boutures, cette formation de base sur la multiplication des végétaux est un incontournable.

Pour plus d'information, contactez Isabelle Bonin-Lachance
au isabelle.bonin@quebecvert.com

Inscription : www.quebecvert.com

REMBOURSEMENT SALARIAL : Le salaire des participants en formation peut être admissible à un remboursement allant jusqu'à 50 % du salaire réel de l'employé (jusqu'à 25 \$/ heure) dépendamment des subventions salariales déjà reçues du gouvernement fédéral, par l'entreprise. Un talon de paie sera exigé avec le formulaire de demande de remboursement. En cas d'absence motivée ou non, le salaire ne sera pas remboursé.

Cette formation est réalisée grâce au soutien financier
de la Commission des partenaires du marché du travail (CPMT).

Avec l'aide financière de :

Québec 